Colloque sur le droit de l’espace en Colombie

Bogotá, 1er novembre 2012

L’Université Sergio Arboleda, qui a lancé le premier satellite Colombien, a organisé un Colloque sur le droit spatial en Colombie afin de sensibiliser la communauté scientifique et politique sur le cadre réglementaire et juridique associé à une politique spatiale. L’initiative revient à Isabella Ardalan, une ancienne étudiante du Master 2 Droit des activités spatiales et des télécommunications (promotion EADS), aujourd’hui avocate spécialisée en droit des télécommunications à Bogotá et membre de la Commission spatiale colombienne. Philippe Achilleas (Université Paris-Sud) et Laurence Ravillon (Université de Bourgogne) ont été invités à présenter deux communications chacun. En parallèle du colloque, plusieurs évènements ont été organisés dont une rencontre avec le Vice-Président de la Colombie en charge du programme spatial et une visite de l’observatoire astronomique de Bogotá. L’Ambassade de France à Bogotá a soutenu l’initiative et a proposé aux parties prenantes de poursuivre la coopération dans un cadre structurant.

L’Université Paris-Sud et l’Université Sergio Arboleda ont notamment prévu de renforcer leur collaboration dans le domaine du droit spatial. Ce voyage a enfin permis de réunir les anciens étudiants du Master travaillant dans le secteur du droit de l’espace et des télécommunications en Colombie.

Photos : (1) Table ronde lors du Colloque ; (2) Réunion avec les anciens étudiants colombiens du Master ; (3) Isabella Ardalan explique à Laurence Ravillon le fonctionnement du nanosatellite colombien